

Pourquoi et comment désherber la luzerne

Pourquoi désherber la luzerne ?

Le désherbage permet de **maintenir la culture propre** et ainsi de **préserver le rendement** et la **qualité** de la luzerne produite.

L'implantation de la jeune luzerne est la phase déterminante pour la réussite de la culture : la qualité du semis et la **réussite du désherbage** à l'implantation sont décisifs. La **qualité de mise en place** conditionne en grande partie le niveau de production pendant toute la durée de l'exploitation de la culture. En effet, une culture bien développée aura une biomasse racinaire plus importante avant l'hiver, **facteur de rendement** pour la première année d'exploitation. Au stade plantule, la luzerne est une plante **sensible à la concurrence des mauvaises herbes**. Elle devient par la suite, en phase d'exploitation, d'une concurrence redoutable vis-à-vis des adventices, excepté pour les vivaces. Le nombre réduit de solutions disponibles, les interventions estivales délicates et l'absence de recours en année d'exploitation nécessitent de **réussir les interventions lors de l'établissement** de cette culture pérenne.

En semis d'été, les traitements doivent être réalisés en dehors des périodes de fortes chaleurs, en conditions poussantes pour maximiser les chances de succès et éviter tout stress de la plante.

La lutte contre les dicotylédones exige de **cibler l'adventice** la plus concurrentielle pour la luzerne. Les conditions d'application sont essentielles pour obtenir l'efficacité voulue et préserver la sélectivité envers la luzerne. **L'intervention doit se raisonner** en fonction :

- du niveau d'infestation,
- du type d'adventices,
- du stade de la luzerne,
- du stade des mauvaises herbes,
- des conditions météorologiques.

Ainsi, selon les conditions climatiques, le niveau d'infestation, le stade de la luzerne et des mauvaises herbes, **il est possible qu'une intervention unique à l'implantation s'avère insuffisante**. Il faut alors envisager un programme de traitements.

Cartes d'IDENTITÉ

Nirvana® S

- Marque déposée BASF
- **AMM N°** 2090016
- **Composition** : 16,7 g/L d'imazamox et 250 g/L de pendiméthaline
- **Formulation** : concentré émulsionnable (EC)
- **Classement toxicologique** :
Mention d'avertissement : Attention
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- **Délai de rentrée** : 48 h
- **Distance aux points d'eau** : Sur légumineuses fourragères, porte-graine, porte-graine légumineuses fourragères, respecter une ZNT comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 m
- **Distance par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour protection des plantes non-cibles** : 5 m.
- **Conditions d'emploi** : Pour des doses supérieures à 2,2 L/ha, Nirvana® S ne doit pas être utilisé plus de 1 an sur 2.
Pour toute dose de Nirvana® S supérieure à 2,2 L/ha, appliquée sur une période de 12 mois (en 1 ou 2 applications), il conviendra d'attendre, pour appliquer à nouveau Nirvana® S, au moins 24 mois à compter de la date de la première utilisation.
Sur légumineuses fourragères, porte-graine, porte-graine légumineuses fourragères, ne pas appliquer sur sols drainés.



ATTENTION

Corum®

- Marque déposée BASF
- **AMM N°** 2120120
- **Composition** : 22,4 g/L d'imazamox et 480 g/L de bentazone
- **Formulation** : Concentré soluble (SL)
- **Classement toxicologique** :
Mention d'avertissement : Attention
H302 Nocif en cas d'ingestion
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- **Usages** : pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve, haricot vert, fèves d'hiver et de printemps, lentille sèche, luzerne, soja, cultures porte-graines mineures : luzerne, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat, sainfoin.
- **Nombre d'applications / an** : 1
- **Dose autorisée** : 1,25 L/ha
- **Délai de rentrée** : 6 heures
Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée de 5 m.
- **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Voir Nirvana® S.



ATTENTION

Stratos® Ultra marque déposée BASF – AMM N° 9000490- Composition : 100 g/L de cycloxydim – Formulation : EC – Classement toxicologique : DANGER, H315-H319-H304-H336-H361d-H411. DAR luzerne : 150 jours
Dash® HC marque déposée BASF – AMM N° 9400478 – Composition : 22,5% esters de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique – Formulation EC – Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412
Basagran® SG marque déposée BASF - AMM N° 9500628 - Composition : Bentazone 87% - Formulation SG - Classement toxicologique : Danger - H302 - H317 - H318 - H411

- **Recommandations générales** : Traiter en conditions poussantes, temps « doux », hygrométrie élevée (>70%), sur sol « frais » ; ne pas appliquer par temps froid et sec.

- **Remarque** : L'efficacité peut être variable selon le stade des mauvaises herbes au moment du traitement, les périodes et les conditions d'application ainsi que selon les doses utilisées.

• Usages et doses autorisés :

Cultures	Doses	DAR	Nombre d'applications	ZNT/eau
Pois protéagineux hiver, printemps Pois fourrager	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans en pré-levée - 1/an en post-levée (2 L maxi)	20 m
Féveroles hiver et printemps	4,5 L/ha	90 j	1 tous les 2 ans	20 m
Pois de conserve (printemps)	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans	20 m
Lentille sèche	2 L/ha	63 j	1	5 m
Luzerne	Jeunes cultures	2 L/ha	1	20 m avec DVP
	Cultures installées	2 à 4 L/ha Entrée de l'hiver : 2 L/ha OU Sortie d'hiver : 2 à 4 L/ha (Si traitement entrée et sortie hiver ne pas dépasser la dose totale de 4 L/ha)	30 j 1 applic max tous les 2 ans à 4 L/ha	
Légumineuses fourragères PG : Trèfle violet, blanc incarnat, luzerne	Jeunes cultures	2 L/ha	2 applic max tous les 2 ans	20 m avec DVP
	Cultures installées	4 L/ha	1 applic max tous les 2 ans	

- **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
	3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 ▶ Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.
PENDANT L'APPLICATION	
	7 ▶ Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION	
	8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	10 ▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France SAS - Division Agro recommande Osmofilm®. © Marque déposée SIE PANTIER France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Division Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phytattitude 0 800 887 887 www.phytattitude.fr
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 25 ou www.adivalor.fr

BASF France S.A.S - Division Agro
21 Chemin de la sauvegarde - 69 134 ECULLY Cedex - Tél : 04 72 32 45 45

Edition Octobre 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 602POHE1015R.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.basf.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>.



Bien désherber la luzerne avec les SOLUTIONS BASF

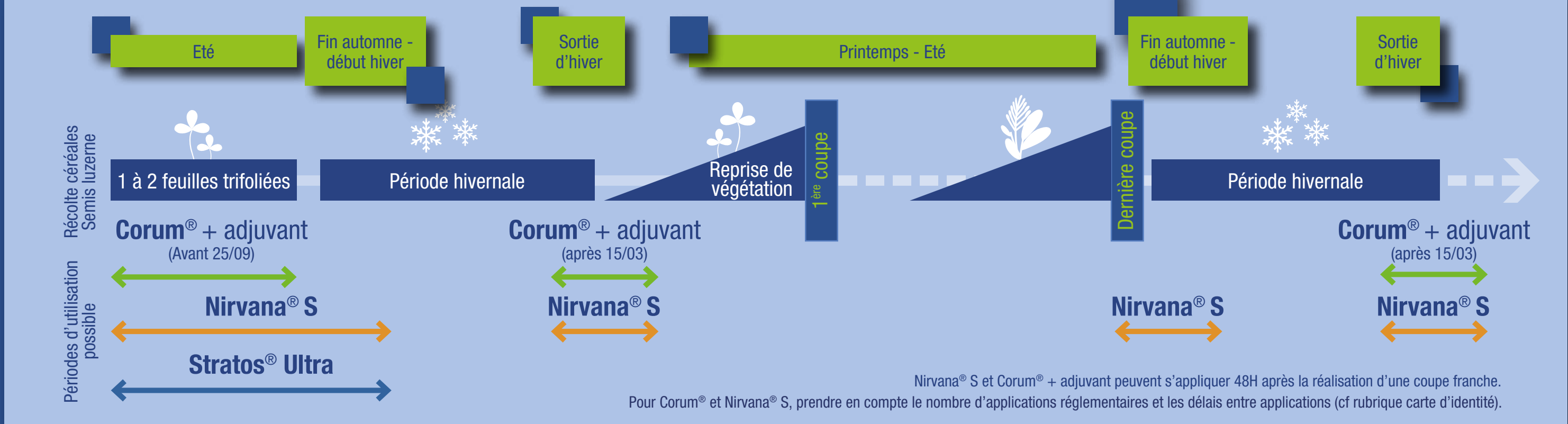
Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Bien DÉSHERBER la LUZERNE avec les solutions BASF

La LUZERNE est une culture **pleine d'atouts**. Avec son implantation sans labour, une COUVERTURE DU SOL permanente pendant 3 à 4 ans et un **fleurissement** plusieurs fois par an, la luzerne est FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ. Elle cumule également d'autres qualités : **protection contre l'érosion** et **structuration des sols** grâce à un système racinaire très développé. FIXATRICE D'AZOTE, elle ne requiert pas d'apport azoté et laisse un **reliquat** pour la culture suivante. La LUZERNE est enfin une plante riche en protéines, atout pour l'autonomie fourragère des élevages. Sa pérennité permet également de rompre le cycle des **adventices annuelles**.



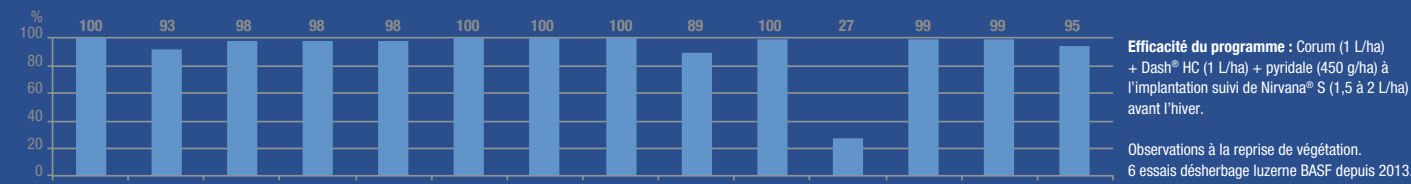
Nirvana® S et Corum® : Efficaces sur un large spectre d'adventices

	Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (1,25 L/ha) + Adjuvant		Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (1,25 L/ha) + Adjuvant
DICOTYLEDONES					
Alchémille des champs	S	S	Mercuriale annuelle*	MS	PS
Amarante réfléchie	TS	TS	Morelle noire	TS	TS
Arroche étalée	S	S	Myosotis	TS	TS
Barbarée	TS	TS	Pensée des champs	MS	NS
Capselle bourse-à-pasteur	TS	TS	Pissenlit*	S	S
Chénopode blanc	TS	S	Pourpier potager	TS	TS
Colza (Repousses)	S	TS	Ravenelle	TS	TS
Coquelicot*	TS	S	Renouée à f. de patience	TS	S
Ethuse	MS	S	Renouée des oiseaux*	TS	S
Fumeterre officinal	TS	S	Renouée liseron*	S	S
Gaillet gratteron*	TS	S	Renouée persicaire	TS	S
Géranium à f. rondes	S	TS	Rumex sp. [issu de graine]	S	S
Laiteron des champs	MS	TS	Sanve	TS	TS
Lamier amplexicaule	TS	S	Séneçon commun	PS	MS
Lamier pourpre*	TS	S	Sisymbre sp.	TS	TS
Linaire sp.	TS	S	Stellaire	TS	TS
Matricaire sp.	PS	S	Tabouret des champs	TS	TS
			Véronique sp.	S	MS
GRAMINÉES					
Digitaire sp.	S	PS			
Folle avoine	S	PS			
Panic pied-de-coq	S	PS			
Pâturin annuel	S	NS			
Ray-grass	MS	PS			
Repousses céréales*	TS	S			
Sétaire sp.	S	PS			
Vulpin des champs	MS	NS			

■ Adventices Très Sensibles (95 - 100%)
■ Adventices Sensibles (85 - 95%)
■ Adventices Moyennement Sensibles (70 - 85%)
■ Adventices Peu Sensibles (50 - 70%)
■ Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%)

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais.
Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF France Division Agro et Instituts Techniques en France sur différentes cultures d'espèces protéagineuses et légumineuses.
Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau, sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas, ponctuellement, un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

Le programme Corum® à l'implantation puis Nirvana® S avant l'hiver pour une efficacité optimale



Sur des flores complexes, choisir le bon partenaire

Corum® + adjuvant	+ Pyridate	Mercuriale	à l'installation : - en 1 passage : 1 L/ha + 1 L/ha + 450 g/ha - en 2 passages : 2 x (0,6 L/ha + 0,6 L/ha + 225 g/ha)
	+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laiteron	à l'installation : - en 1 passage : 1 L/ha + 1 L/ha + 1200 g/ha - en 2 passages : 2 x (0,6 L/ha + 0,6 L/ha + 600 g/ha)

Utilisation de Stratos® Ultra

Sur graminées, laisser Nirvana® S ou Corum® + adjuvant agir ; puis intervenir en programme avec Stratos® Ultra si nécessaire.

L'association de Corum® et de Nirvana® S avec d'autres spécialités peut entraîner des antagonismes entre matières actives et diminuer l'efficacité sur certaines cibles notamment graminées.

Nirvana® S	+ Basagran® SG	Matricaire Repousses de colza Laiteron Géranium Capselle Pissenlit	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 0,5 kg/ha
	+ Pyridate	Mercuriale Laiteron	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 450 g/ha
	+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laiteron	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 1 200 g/ha
	+ Thifensulfuron-méthyle	Rumex (Matricaire)	fin d'automne ou reprise : 2 L/ha + 7,5 g/ha
	+ Carbétamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales	fin d'automne : 2 L/ha + 1 400g/ha
	+ Propyzamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales	fin d'automne : 2 L/ha + 720 g/ha

Traiter sur des mauvaises herbes jeunes et en état de pousse active